Club Voile Hourtin Médoc

Bilan 2020

PIQUEYROT

CVHM

CLUB VOILE HOURTIN MÉDOC

SPORTS & LOISIRS

Rapport moral de la présidente

Mesdames, Messieurs, Chers amis,

Tout d'abord, je vous souhaite une belle et heureuse année 2021, pleine de santé, d'énergie et de projets.

Je profite de ces bons voeux pour vous remercier sincèrement de votre fidélité, de votre soutien et de votre compréhension tout au long de cette année compliquée en raison du contexte sanitaire Covid-19.

Je remercie également toutes les instances fédérales, régionale, départementales, municipales pour leur support précieux pour notre club.

Je remercie également nos partenaires nos clubs voisins, les bénévoles amis du CVHM ainsi que les parents pour leur engagement.

Cette année, pour des raisons sanitaires, l'Assemblée Générale du CVHM se fait par correspondance L'ensemble des documents et des informations vous ont été transmis par mail et par courrier. Vous les trouverez également sur notre site Internet.

Je vous rappelle que vous avez jusqu'au 15 février pour voter et poser vos questions par les moyens de communications proposés.

Maintenant, un point sur cette année 2020 qui aura été assez compliquée :

Après une ouverture du club dans la convivialité le 28 février, nous avons été contraints de fermer à nouveau le club le 17 mars à cause de la fermeture administrative Covid-19. Pendant ce confinement nous avons travaillé sur la mise en place d'un protocole sanitaire en vue de la réouverture du CVHM (vestiaires extérieurs, parcours balisés, désinfection, port du masque, réalisation de nouveaux flyers...). Ce protocole étant pour tous contraignant mais nécessaire. Le 6 juin nos équipes sportives ont pu reprendre, avec grand plaisir, les entraînements.

Les compétitions interrompues jusqu'au 31 Juillet ont provoqué quelques frustrations chez nos régatiers. Les écoles et le collège n'ont pas repris les cours de voile.

© Arnaud Fillette

A la réouverture du club, le 6 juin, malgré de faibles réservations, très vite le planning s'est rempli. Je remercie Stéphan et son équipe qui se sont investis pleinement pour absorber cette arrivée massive de touristes. Merci également aux bénévoles qui les ont aidés. La saison estivale a donc été bonne.

Après l'été, nous avons retrouvé les entraînements et les scolaires. Malheureusement nous avons été, à nouveau, contraints d'arrêter les activités du club le 31 Octobre.

Nous avons eu le plaisir et la chance de pouvoir organiser les Internationaux de France Laser couplés à un Championnat de France.Ce fut une très belle régate avec un protocole strict pour les 400 personnes présentes sur le site. Nous avons reçu les félicitations des instances et des concurrents. Ce fut la seule grosse régate de l'année.

En septembre, les coureurs du Championnat de France Micro ont pu se retrouver sur notre beau plan d'eau.

Nous n'oublions pas les habitables du lac qui cette année n'ont pu disputer que deux régates.

Malgré cette crise le CVHM a pu traverser positivement cette période. Nous avons maintenu l'emploi de Stéphan LÉOTARD, notre salarié , ainsi que celui de Géraldine PALMISTE, notre apprentie, grâce aux aides gouvernementales.

Je vous laisse lire attentivement tous les documents qui accompagne mon rapport. Chaque commission a travaillé au plus précis possible: le compte-rendu de chaque activité 2020 et sur les projets 2021. Seules les animations ont grandement souffert cette année.

Que 2021 soit la fin du la Covid pour que la vie soit plus agréable et plus conviviale pour nous tous afin :

- De relancer l'école de Voile, l'école de Sport et la Voile Loisir avant et après saison.
- De mener à terme toutes les belles régates prévues au calendrier et que nous nous retrouvions pour des remises des prix conviviales.
- Que le club puisse remettre en place la formation de CQP IV (Certificat de Qualification Professionnelle).
- Que le CVHM puisse accueillir en plus des classes de 5ème, les 6ème du collège ainsi que la classe IME prévue, ce qui nous permettrait de créer un emploi CDI pour Géraldine.
- Et de concrétiser tous nos autres projets

Merci à toutes et tous

N'oubliez pas de voter avant le 15 Février

Soyez prudent , gardez confiance en l'avenir!

Encore bonne année à tous!

Votre Présidente

Evelyne BRU

© Arnaud Fillette

BILAN FINANCIER 2020

Bilan Comptable 2020

PARTEXIA
votre partenaire de l'expertise comptable

Les comptes 2020 sont caractérisés par 133 000€ de ressources et 122 000€ de dépenses dégageant ainsi un **bénéfice de 11 000€**. Rappelons que les comptes du Club étaient en 2019 déficitaires de 5K€.

Un travail important relatif aux immobilisations a pu être effectué cette année grâce à un inventaire détaillé des biens du Club. Le matériel hors d'usage a pu être extrait du Bilan comptable pour un montant de 36K€. Cette sortie a été compensée par des investissements pour un montant de 31K €.

L'assurance des biens constitue toujours en 2020 un poste important qui sera résolu en 2021. La remise en état de certains bateaux moteurs nous permet maintenant de mieux intégrer l'assurance de ces éléments.

La crise COVID-19 a impacté les revenus de l'école de Voile dont les pertes ont pu être compensées par le fond de solidarité à hauteur de 8 183€.

L'école de voile représente **62%** des revenus* du CVHM.

11% des recettes* est issu des **régates** (en diminution de 46% par rapport 2019) . Les budgets des régates restent cependant maîtrisés avec une marge positive.

Les **subventions** représentent **14,5%** des recettes*. Une augmentation significative (200%) en 2020 grâce aux aides COVID-19.

(*) ne tient pas compte des dons (bénévolat et abandon de services) et autres transferts de charges.

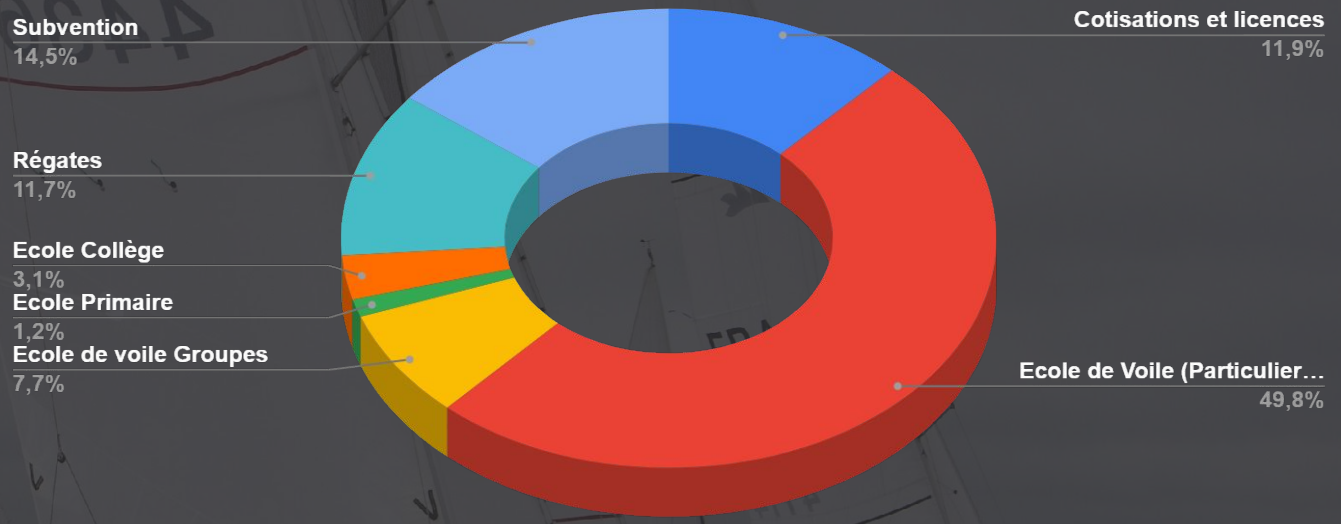

L'emploi au CVHM

Le CVHM emploie à l'année un salarié Chef de Base et moniteur ainsi qu'un apprenti. Lors de la saison estivale 2020 et lors des stages, le club fait appel à des moniteurs supplémentaires mais également à des aides-moniteurs bénévoles.

Au total, le CVHM à employé **5 moniteurs** sur 2020 ce qui représente **2,2 ETP** (équivalent temps plein) dont la plupart sont résidents de la commune d'Hourtin ou du Médoc. Le Club fait également appel à des services extérieurs (femme de ménage) pour l'entretien des locaux.

La masse salariale représente **40%** des charges totales du CVHM.

© Arnaud Fillette

Zoom sur l'école de Voile

L'école de Voile enregistre un Chiffre d'Affaire de **74,4K€** sur l'ensemble de l'année 2020 ce qui représente un **recul de 14%** par rapport à 2019. **67%** de ce chiffre est porté par les stages et les groupes. Malgré un net recul de l'activité groupes cette année (en baisse de 76%), le revenu global de cette activité a pu être maintenu notamment sur la saison estivale.

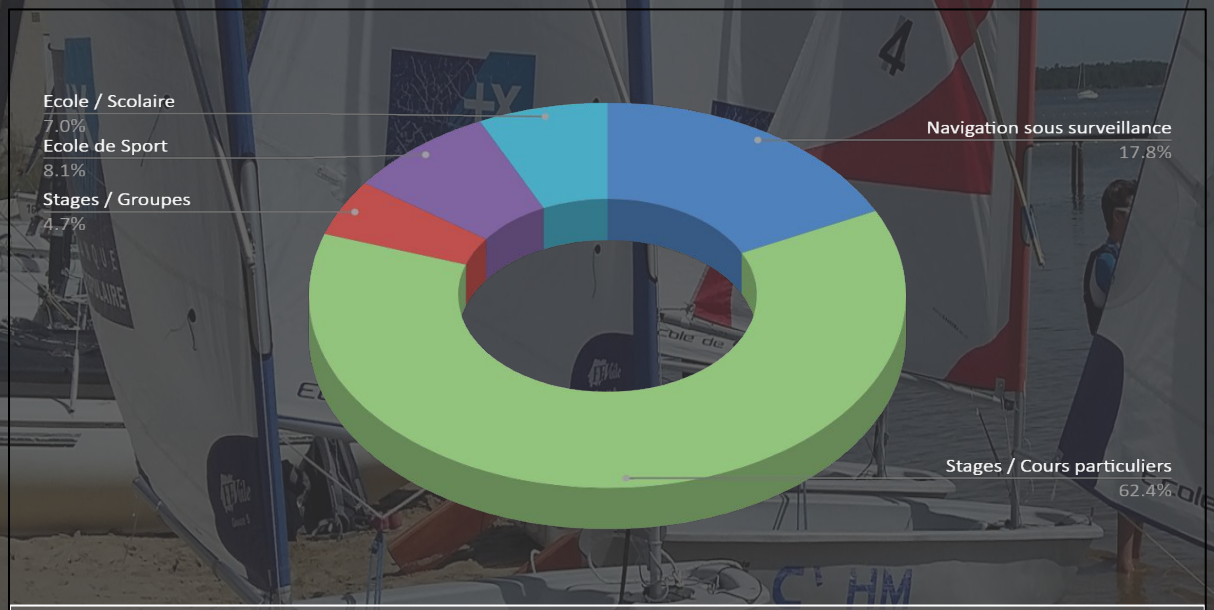

Le COVID-19 n'a pas eu uniquement un impact sur les activités Groupes. **L'école de Sport** est en recul de **12%** et la **voile scolaire** de **50%** par rapport à l'année précédente.

La navigation sous surveillance représente 18% de l'activité et est en augmentation de presque 150% en 2020 notamment sur la saison estivale. Plus généralement les revenus des stages et cours particuliers sont également en augmentation sur l'été. Le nouveau Club et l'attrait du site commencent à montrer des résultats malgré le contexte particulier de l'année 2020.

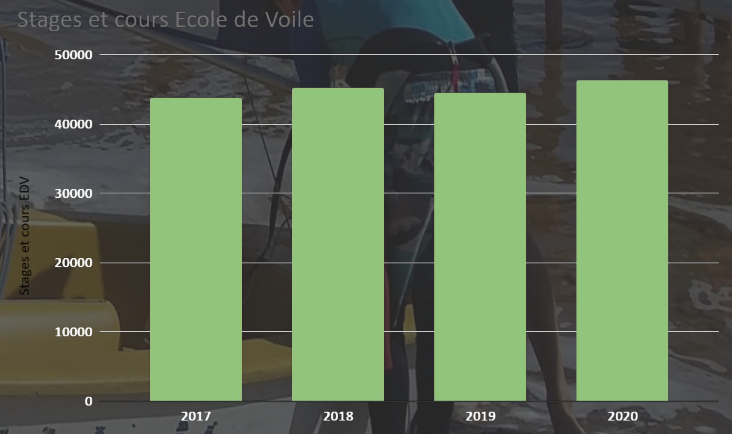

© Arnaud Fillette

BUDGET 2021

En **2021** le CVHM cible un budget en hausse par rapport à 2020 pour un montant prévisionnel de **171 900 €.**
Cette augmentation se justifie pour plusieurs raisons:

- Nous comptons sur la fin de l'épisode COVID-19 et donc une capacité à accueillir de nouveaux groupes qui sont déjà, pour certains réservés dans le planning du Club.
- Nous souhaitons pouvoir embaucher de façon pérenne, Géraldine Palmiste en tant que monitrice permanente tout en bénéficiant d'une aide du Département associée à ce nouveau recrutement.
- Nous continuons à développer l'apprentissage de la Voile et notamment auprès de nouvelles structures et notamment par l'accueil d'élèves de classes IME (instituts médico-éducatifs).
- Nous accueillons de nouveau le Grand Prix de l'Armistice Laser en 2021 avec, nous l'espérons, une large participation

Ces éléments s'accompagnent d'un travail permanent d'optimisation de nos charges.

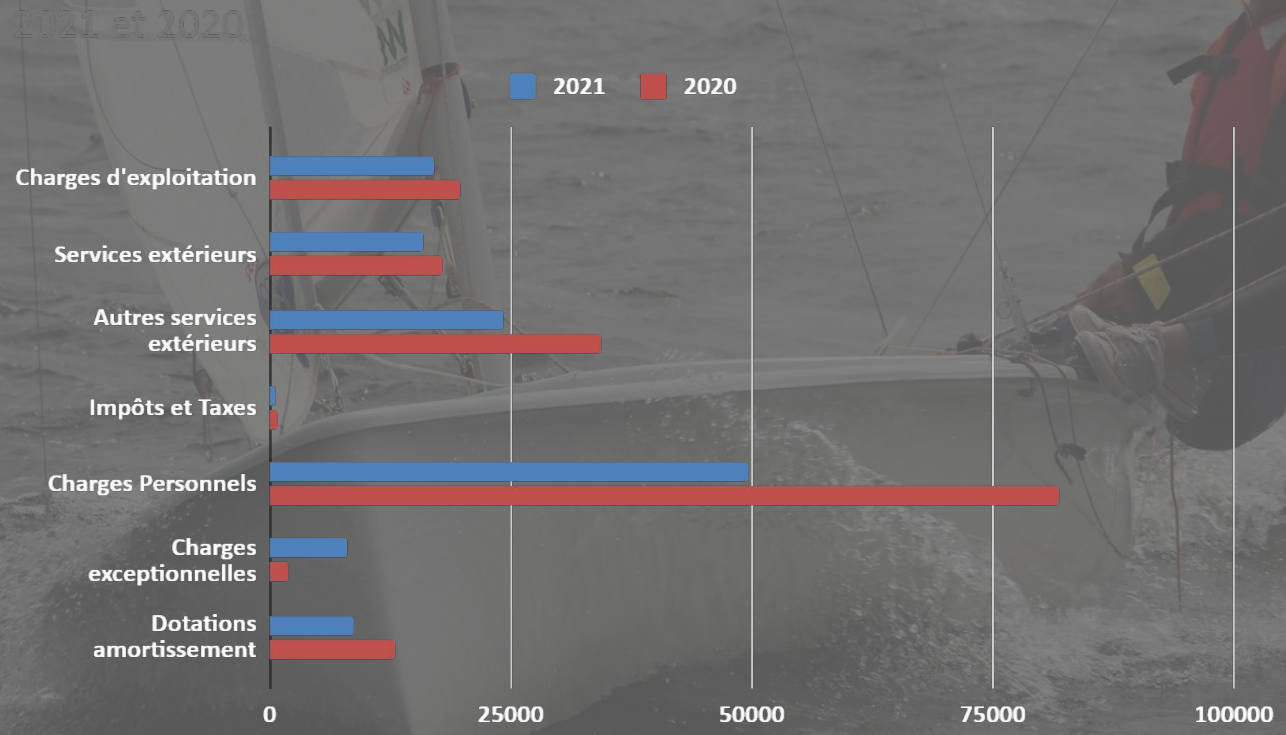

CHARGES

© Arnaud Fillette

Les points clés du budget

- Un volume d'adhésions et de licences similaire à 2020.
- Une réduction de nos factures de charges courantes (eau, électricité) en lien avec notre consommation 2020.
- Un retour à la normale de nos dépenses de réparation et d'entretien .
- Une augmentation de notre budget essence en lien avec la fréquentation et les régates
- Une baisse de nos cotisations d'assurance
- La ligne Publicité / Publication est anormalement haute. Je ne sais pas ce qui tombe dans cette ligne comptable alors que nous étions à 600€ en réel 2019. Je prévois une baisse de ce poste en 2021
- Une augmentation de nos charges de personnels avec l'embauche de Géraldine Palmiste
- Des recettes en augmentation grâce à un retour de la voile scolaire et des groupes mais aussi du GPA

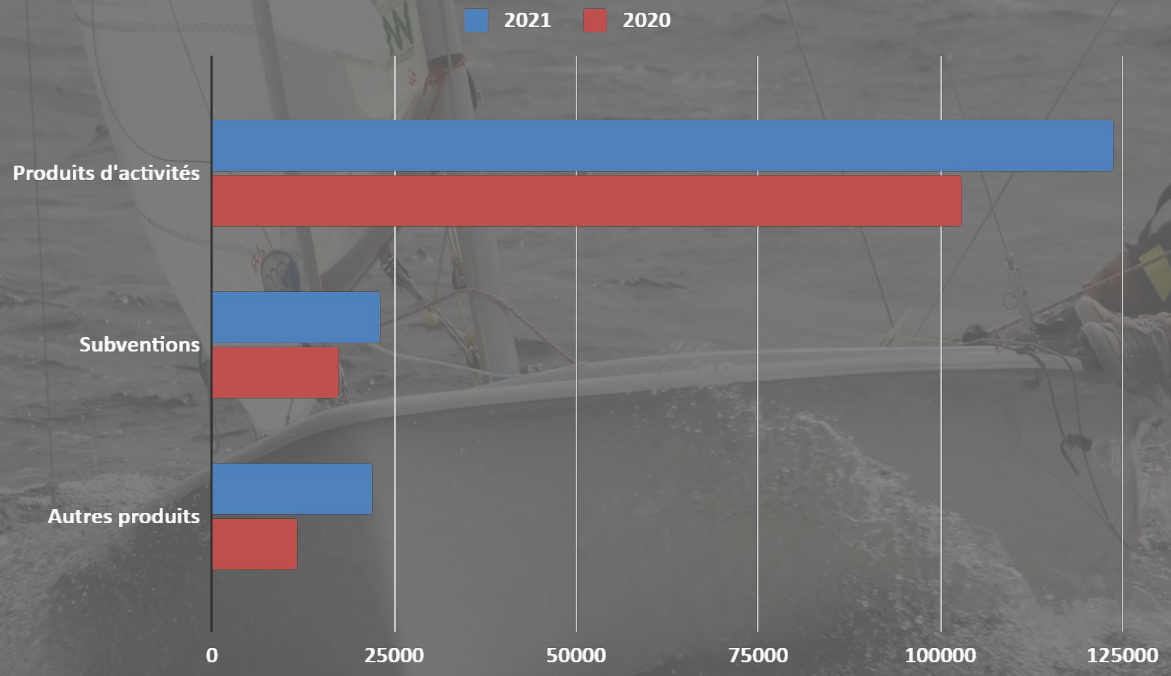

PRODUITS

© Arnaud Fillette

Investissements 2020 / 2021

En 2020 nous avons réalisé un audit du matériel du club, de son état, et des priorités d'investissement. Nous avons constaté un déficit qualitatif tant sur le matériel "école de voile" "école de sport" que sur notre équipement régates.

En tenant compte des priorités du CVHM :

1. Ecole de voile
2. Ecole de sport
3. Régates

30 000€ d'investissement en 2020

- **10 OPTIMIST**
- **2 PADDLE DOUBLES**
- **45 COMBI**
- **3 HOBBY CAT TEDDY**
- **2 OPEN SKIFF CDV**
- **1 OPEN SKIFF Yes Service**

Nous avons opté pour un investissement conséquent qui nous a amené à **emprunter 40000 Euros (montant voté lors de l'Assemblée Générale de 2020).** Grâce à ce prêt nous avons pu investir avant le mois de juin 2020.

En 2021 nous avons provisionné pour le matériel suivant:

Barque ECV Occasion remise à neuf par Christophe SANS	**1200€**
Moteur Yam 15CV Barre franche	**3200€**
Bateau comité occasion	**6500€**
(Option) Moteur Yam 40cv	**6000€**

Soit en **2021** un investissement programmé compris entre **10 900€ et 16 900€**

© Arnaud Fillette

ECOLE DE VOILE
ECOLE DE SPORT
© Arnaud Fillette

Le **CVHM** est une école de sport agréée par Ministère de la Jeunesse et des Sports, affiliée à la Fédération Française de voile (FFV) et membre de l'Ecole Française de Voile (EFV). Les cours de voile sont dispensés sur de multiples supports (Optimist, Open Bic, Laser, Catamaran et Planche à voile) par des moniteurs diplômés d'état.

Le projet éducatif et la compétition. Les plus expérimentés des régatiers sont invités à participer aux compétitions fédérales en fonction des supports choisis.

Plus de **140 heures** de cours de voile à l'année pour les jeunes du Médoc en école de Sport.

L'Ecole de Sport assure les entraînements du samedi. **34 inscrits** dont 30% féminines en 2020 (30 jeunes et 5 adultes. Tous les supports sont représentés

- Optimist : 11 jeunes entre 8 et 12 ans
- Open Skiff : 6 jeunes entre 12 et 13 ans
- Catamaran : 5 jeunes entre 14 et 16 ans et 7 adultes
- Pav : 2 Jeunes entre 14 et 17 ans et 2 adultes
- Europe : 1 jeune

© Arnaud Fillette

Le printemps et l'automne 2020

L'activité de l'école de Voile et de l'école de Sport a été fortement impactée en raison des contraintes imposées par la pandémie du COVID-19. Le Club a été contraint de fermer ses portes durant toute la période de confinement et le printemps n'a pas connu une activité similaire aux années précédentes. L'activité s'est donc limitée à l'école de Voile du samedi et à quelques cours particuliers le dimanche. La forte baisse du chiffre d'affaire sur cette période a heureusement pu être compensée par les aides de l'état qui ont permis au Club d'assurer le maintien de ses salariés en chômage partiel.

La saison estivale

Malgré de nombreuses annulations de groupes, la période estivale a connu un fréquentation en hausse notamment au niveau des stages, cours particulier et la navigation sous surveillance. Le CVHM a été en effectif réduit (3 moniteurs supplémentaire au lieu de 4 sur cette période) ce qui a généré une intensité de travail durant notamment le pic de la saison touristique. Grâce au travail bénévole de nos aides moniteurs (Antoine, Arthur, Alexandre, Justine, Maya...), il a été possible d'apporter la satisfaction de service à tous les vacanciers et ainsi augmenter le chiffre d'affaire de l'école de Voile sur l'été.

Ecole de voile élémentaire et collège

Le **CVHM** a accueilli en 2020 des classes de l'école élémentaire d'Hourtin. Ce sont **43 élèves** qui ont pu s'initier à la voile durant **12 sessions** représentant près de **36 heures** d'apprentissage collectif.

Des classes de collège participent également à ces sessions.
Ce sont **52 élèves** (26 filles et 26 garçons de 12 ans) du Collège d'Hourtin qui, durant **12 sessions de 3h**, ont goûté aux plaisirs de la navigation sur le lac d'Hourtin.

Section Sportive UNSS

Le CVHM accueille également les jeunes de la section sportive du Collège.
15 jeunes (8 filles et 7 garçons de 11 à 14 ans) également membres de l'école de Sport s'entraînent deux fois par semaine pour un total de 18 heures d'apprentissage en 2020.

© Arnaud Fillette

Palmares 2019 - 2020

Championnat de France des Club

Classement Dériveurs

En 2019, le CVHM continue sa progression et grimpe notamment à la 3ème place au classement des 13 clubs départementaux (5ème place en 2018) et remonte à la 88ème place au classement national. En 2020 la Fédération Française de Voile a décidé d'annuler le Championnat de France des Clubs. En lieu et place un Challenge des Clubs d'été du 24 Juin au 25 novembre (en fait jusqu'au début du 2ème confinement) fut mis en place. La participation du CVHM sur cette période estivale n'a pas permis au Club de progresser substantiellement au niveau national. Le Club se place en 2020 en milieu de tableau des club néo-aquitains avec 6 coureurs engagés.

Classement Habitables

Pour les mêmes raisons, nous constatons un léger recul de participation en 2020 aux régates habitables (classement non communiqué). Toutefois le CVHM se hisse de la 93ème place en 2019 (Promotion Nationale) à la 87ème place aux Challenge d'été des Clubs.

Classement Planches à Voile

Le CVHM continue également sa progression grâce à de bons résultats individuels. Le Club se hisse en 2019 à la 2ème place de Nouvelle-Aquitaine et à la première place des clubs girondins avec une belle 110ème place au niveau national.

En 2020, la très faible participation de nos coureurs et de compétitions régionales nous fait largement redescendre au classement avec une 14ème place régionale.

© Arnaud Fillette

Palmares 2019 - 2020

Palmarès individuel (Novembre 2020)

Au total, **22 de nos licenciés** (contre 47 en 2019) FFV CVHM ont participé à des compétitions en 2020..

Chez nos Jeunes, **Alexandre DANTI** se hisse à la 437ème place en National 2. Notons encore la belle performance d'Alexandre cette année qui finit 3ème au Championnat de France dans la catégorie Jeunes en Moth Europe. Egalement une très belle progression de **Arthur Massionie**, **Gabriel Chanel** et **Maia Berri** qui se classent respectivement dans le top 2000 grâce à d'excellentes performances régionales en Open-Skiff.

En planche à Voile, **Arnaud Le Floch** progresse à la 11543ème place alors que son frère n'a pas participé à des compétitions cette année.

Parmi nos seniors, **René ROCHET** conserve sa 5ème place du Club en Laser au classement Dériveur avec une progression à la 6499ème place du classement FFV en 2020.

Enfin, dans la section Habitables, **Pascal et Christophe REMY**, **Jeremy SANS** et **Didier MATHOU** sont en tête du classement CVHM mais le nombre de participations à des régates aura, en 2020, eu raison de leur classement au sein du Championnat OSIRIS.

© Arnaud Fillette

© Yann Lecointre.

LES GRANDES REGATES 2020

Seules **2 régates** majeures ont pu être organisées en 2020 en raison du contexte sanitaire mais également d'une météo capricieuse. Les événements National Snipe, Sélection Inter-Ligue Europe et de multiples régates habitables ont été annulées cette année.

Plus de **250 compétiteurs** ont, malgré cela, pu s'affronter sur différents types de supports, dériveurs ou habitables sur les eaux du Lac d'Hourtin. Ces compétitions ont pu être maintenues grâce notamment au soutien de nombreux bénévoles ayant donné près de **4000 heures** de leur temps .

Un total de plus de **7 jours** de compétitions en 2020.

© Yann Lecointre

Du 27 au 30 Août le CVHM a accueilli les **Internationaux de France Laser** en séries Standard, Radial et 4.7. Presque **200 coureurs** venant de nombreux clubs français et même étrangers se sont affrontés sur le plan d'eau durant 8 courses et 5 jours de compétition.

Les 19 et 20 Septembre 2020 le CVHM et le CNHM ont conjointement organisé le **National Micro**.

14 bateaux et près de **40 coureurs** de cette classe habitable ont pu régater sur le lac durant ces 2 jours et 5 courses courues. Notons le bon résultat du bateau Speedy (équipage du CVHM) qui se place à la première place en temps réel et à la 5ème place au classement OSIRIS.

Enfin, dans la classe Habitable, le CVHM et le CNHM ont, comme chaque année, organisé **quelques régates habitables**. Cette année, le contexte COVID-19, a malheureusement fortement impacté cette organisation et seules 2 régates n'ont pas été annulées.

© Yann Lecointre

Calendrier Sportif CVHM

SL Dériveurs
10 et 11 avril

TDF MICRO
18 et 19 septembre

Grand Prix
Armistice
LASER
29 oct au 1er nov

Coupe Région Nouvelle-Aquitaine
BPACA
5, 6 juin (CV Arcachon)

Régate de Bassin Dériveurs
12 septembre

14 régates
Habitables
CVHM/CNHM

Les Régates 2021

© Arnaud Fillette

Adhésions et Licences 2021

Retrouvez toute les infos sur https://club-voile-hourtin.fr/tarifs/

© Arnaud Fillette

Devenir
PARTENAIRE

© Junichi Hirai (Bulkhead) Int. 470 Class

Le CVHM en quelques mots

Depuis 60 ans le **Club de Voile Hourtin Médoc** (**CVHM**) œuvre sur le lac d'Hourtin au développement de la pratique de la Voile légère et habitable.

Le Club est affilié à la Fédération Française de Voile (FFV) et est agréé par le Ministère de la Jeunesse et des Sports.

Le CVHM compte plus de 160 membres et est supporté par de nombreux bénévoles.

Le CVHM se situe sur la rive Nord-est du Lac d'Hourtin. Le lac est le plus grand lac naturel d'eau douce de France. Il s'étend au sein de la région du Médoc sur une longueur d'environ 18 km pour une largeur de 5 km. Idéal pour apprendre à naviguer, ce lac a vu naitre les dériveurs olympiques dans les années 60, les célèbres 420 et 470.

Un site exceptionnel

Entre forêt et Océan

Un plan d'eau de 5600 hectares

Comité Directeur

Evelyne BRU
Présidente

Arnaud FILLETTE
Vice-président

Eric CLEMENT
Dir Sportif

Christiane CAHUZAC
Secrétaire

Philippe NIQUET
Trésorier

Pierrre CAPDEVIELLE

Jacques LAMBERT

Chloé SANS

Jeremy SANS

Une équipe bénévole dynamique

© Junichi Hirai (Bulkhead) Int. 470 Class

Au moins 6 raisons de devenir Partenaire

- **Promouvoir** des événements sportifs internationaux
- **S'associer** aux valeurs de la Voile et du sport
- **Soutenir** une activité à forte dimension sociale chez les jeunes
- **Mettre** en avant le territoire du Médoc
- **Véhiculer** une image dépassement de soi
- **Fédérer** ses salariés autours d'un projet

Il existe **1000 façons de nous aider** que ce soit par un appui financier, technique ou logistique (bateaux, nourriture, prix, dons de services ...)

Devenir Mécène

Les dons peuvent être financiers ou en nature. Un don ouvre droit à une **réduction d'impôts** à hauteur de **66%** dans la limite de 0,5% du chiffre d'affaires HT. Le CVHM peut proposer des contreparties au donateur, en plus de la réduction d'impôts. Ces contreparties ne doivent pas dépasser 25% de la valeur du don.

Devenir Sponsor

Le Club offre offre de multiples avantages et est idéalement situé au bord du lac.

Partenaire Silver : jusqu'à 200 €
Partenaire Gold : entre 200 € et 500 €
Partenaire Platinium : supérieur à 500 €

Contactez-nous. Nous étudierons ensemble vos avantages en fonction de vos besoins (vitrine médiatique, stages gratuits, animations...)

CONTACT

N'hésitez pas à nous contacter pour tout renseignement.

Club Voile Hourtin Médoc
Avenue de la Voile – Piqueyrot – 33990 Hourtin
E-mail : cvhm.com@cvhmhourtin.com

© Matias Capizzano Int. 470 Class